

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
COMTÉ DE SAINT-MAURICE

**SÉANCE ORDINAIRE
DU 4 JUILLET 2016**

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel en date du 4 juillet 2016 à dix-neuf heures à la salle des assemblées publiques, située au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, étant le lieu ordinaire des séances du conseil municipal. Quatorze (14) personnes assistaient à cette assemblée.

Sont présents monsieur Jacques Trépanier, conseiller, monsieur Jean-Guy Mongrain, conseiller, monsieur Jean-Pierre Binette, conseiller, madame Julie Régis, conseillère, monsieur Daniel Duchemin, conseiller et madame Line Lecours, conseillère, formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Luc Dostaler, maire. Monsieur Danny Roy est aussi présent et agit comme secrétaire de l'assemblée.

**LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR
2016-07-102**

- 1- Ouverture de la séance ordinaire
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 juin 2016 et de l'assemblée publique de consultation du 22 juin 2016
- 4- Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 21 juin 2016
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Correspondances
- 7- Dépôt du rapport annuel sur la stratégie d'économie d'eau potable
- 8- Adoption du second projet de règlement numéro 742 – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin d'interdire les usages de salle de réunions, centre de conférences et congrès dans la zone 321
- 9- Demande de modification du règlement de zonage pour le 3381, rue Bornais, lot 3 348 114 du cadastre du Québec
- 10- Appui à la demande d'agrandissement du CPE Carmel la sauterelle
- 11- Fermeture de rues pendant Mont-Carmel en fête
- 12- Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC150)
- 13- Période d'information
- 14- Période de questions
- 15- Levée de la séance ordinaire

Sur proposition de monsieur le conseiller Jacques Trépanier, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette, il est résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le président de l'assemblée.

Adoptée

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
6 JUIN 2016 ET DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU
22 JUIN 2016
2016-07-103**

Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 juin 2016 et de l'assemblée publique de consultation du 22 juin 2016 ayant été remis à chacun des membres du

conseil au moins 48 heures avant la présente séance ordinaire, le secrétaire est exempt d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier et résolu unanimement que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 juin 2016 et l'assemblée publique de consultation du 22 juin 2016 soient adoptés.

Adoptée

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME DU 21 JUIN 2016
2016-07-104**

Le secrétaire-trésorier dépose le procès-verbal du 21 juin 2016 du Comité consultatif d'urbanisme et effectue un compte-rendu du rapport.

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES
2016-07-105**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier et résolu unanimement que la liste des comptes soit adoptée et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer pour une somme de 729 952,35 \$.

Adoptée

**CORRESPONDANCES
2016-07-106**

P-01 Hydro-Québec
Lucie Roy, conseillère
Relations avec le milieu Mauricie et Centre-du-Québec

**SUJET : REMPLACEMENT DU MÉCANISME DE LEVAGE DE
L'ÉVACUATEUR DE CRUES FERMETURE
TEMPORAIRE PROLONGÉE DU LIEN INTERRIVES
À LA CENTRALE LA GABELLE**

Les travaux de remplacement du mécanisme de levage des vannes se dérouleront de juin 2016 à décembre 2017. Durant cette période, le lien interrives sera fermé en tout temps à toute circulation (automobile, véhicules tout terrain (VTT), cyclistes et piétons). Il demeurera toutefois ouvert pendant les vacances de la construction de 2016 et de 2017 ainsi que durant la période des fêtes 2016.

P-02 Pétition contre le transfert des hockeyeurs de Notre-Dame-du-Mont-Carmel à Saint-Boniface pour la saison 2016-2017.

P-03 Association du lac Bélisle
Monsieur Robert Godin, Vice-président

**SUJET : REMERCIEMENTS SUITE À LA SUBVENTION DE
750\$**

**DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA STRATÉGIE D'ÉCONOMIE
D'EAU POTABLE
2016-07-107**

Le secrétaire-trésorier, monsieur Danny Roy, dépose le rapport annuel sur la stratégie d'économie d'eau potable le tout préparé par monsieur Yves Nobert, directeur des travaux publics, et analysé par le ministère des Affaires municipales de l'Occupation du territoire. Un bref résumé est effectué par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 742
RÈGLEMENT DE MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO
644 AFIN D'INTERDIRE LES USAGES DE SALLE DE RÉUNIONS,
CENTRE DE CONFÉRENCES ET CONGRÈS DANS LA ZONE 321
2016-07-108**

Considérant que le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Chenaux est entré en vigueur en juin 2007.

Considérant qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal peut modifier le règlement de zonage.

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil le 30 mai 2016.

Considérant que le premier projet de règlement a été adopté en date du 6 juin 2016.

Considérant qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 22 juin 2016 et qu'aucune personne ne s'est opposée au projet de règlement.

Considérant que tous les membres du conseil municipal ont reçu, au moins deux jours juridiques avant la présente séance, le projet règlement ci-dessous identifié et que ceux qui sont présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Julie Régis et résolu unanimement que le conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro 742 concernant des modifications au règlement de zonage numéro 644 afin d'interdire les usages de salle de réunions, centre de conférences et congrès dans la zone 321.

Le second projet de règlement numéro 742 est annexé à la présente résolution.

Adoptée

**DEMANDE DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE POUR
LE 3381, RUE BORNAIS, LOT 3 348 114 DU CADASTRE DU QUÉBEC
2016-07-109**

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

Considérant la proximité de la propriété d'une zone résidentielle.

Considérant la disponibilité de terrains dans le parc industriel de la Municipalité, terrains qui serait plus appropriés à l'usage demandé.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin et résolu

unanimement que le conseil municipal refuse la demande de modification du règlement de zonage pour le 3381, rue Bornais, lot 3 348 114 du cadastre du Québec.

Adoptée

**APPUI À LA DEMANDE D'AGRANDISSEMENT DU CPE
CARMEL LA SAUTERELLE
2016-07-110**

Considérant que le Centre de la Petite Enfance de Notre-Dame-du-Mont-Carmel fonctionne avec 52 places depuis son ouverture.

Considérant la grande préoccupation du conseil municipal envers les enfants et les jeunes familles de notre localité.

Considérant que 91 enfants montcarmelois sont sur la liste d'attente actuellement.

Considérant qu'un agrandissement de 24 places a été autorisé il y a plusieurs années et qu'il a été annoncé par le député précédent.

Considérant que la population de la municipalité est en croissance, avec bientôt 6000 résidents.

Considérant que le nombre de jeunes familles augmente constamment d'année en année sur notre territoire.

Considérant tous les efforts faits par la municipalité afin de penser et d'agir famille, afin de combler les besoins de nos jeunes enfants.

Considérant les investissements municipaux faits annuellement afin que les enfants exploitent leur plein potentiel, notamment en étant une Municipalité Amie des Enfants depuis 2010.

Considérant les besoins criants pour qu'un agrandissement soit réalisé le plus tôt possible.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Line Lecours, appuyé par madame la conseillère Julie Régis et résolu unanimement d'appuyer la demande au ministère de la Famille concernant l'agrandissement du CPE Carmel La Sauterelle afin de permettre sa construction dans les plus brefs délais et de devancer l'échéancier initialement prévu pour permettre l'ouverture de cet agrandissement au mois d'août 2017.

Adoptée

**FERMETURE DE RUES PENDANT MONT-CARMEL EN FÊTE
2016-07-111**

Considérant que Mont-Carmel en fête se déroulera les 8, 9 et 10 juillet 2016.

Considérant la nécessité de fermer des rues pour l'organisation de Mont-Carmel en fête.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier, appuyé par madame la conseillère Line Lecours et résolu unanimement que les rues suivantes puissent être fermées à la circulation automobile, à l'exception des véhicules d'urgences et de la circulation locale, aux dates mentionnées.

Nom de la rue	Dates
Monseigneur-Béliveau	6 au 11 juillet 2016
Cossette	9 et 10 juillet 2016
Cormier	9 et 10 juillet 2016
De l'Église	10 juillet 2016

Adoptée

**PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE DE
CANADA 150 (PIC150)
2016-07-112**

Considérant la croissance, à tous les niveaux, de la Municipalité au cours des dernières années.

Considérant l'augmentation importante du nombre d'équipes de soccer et de rugby et l'utilisation accrue des terrains actuels de la Municipalité

Considérant que la Municipalité désire effectuer une demande de subvention dans le cadre du programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC150).

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Line Lecours, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier et résolu unanimement que monsieur Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier, soit autorisé à effectuer la demande de subvention pour et au nom de la Municipalité pour la construction d'un terrain de soccer, l'installation de 2 balançoires parents-enfants et d'exerciseurs extérieurs.

Adoptée.

**LEVÉE DE LA SÉANCE
2016-07-113**

Sur proposition de madame la conseillère Julie Régis, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin, il est résolu que l'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève la séance à 21h45.

Adoptée

S/ _____ S/ _____
Maire Directeur général et secrétaire-trésorier
